



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Activité illégale d'une association encourageant l'immigration clandestine

Question écrite n° 31133

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho interroge M. le ministre de l'intérieur sur la reprise de l'activité illégale de SOS Méditerranée. À la fin du mois de juin 2020, après une période d'interruption liée à la crise sanitaire, l'équipage du bateau de l'Ocean Viking a repris son activité illégale, visant à soutenir l'immigration clandestine en prenant à son bord des immigrés illégaux en Méditerranée centrale pour les faire aborder sur les terres européennes. En plus d'encourager les réseaux de passeurs par son action illégale, l'activité de ce bateau de l'association SOS Méditerranée s'est illustrée par sa réquisition des services de sécurité maritimes locaux, qu'elle a dû appeler à l'aide après l'explosion de rixes mettant en danger son équipage et des tentatives de suicides de ses usagers. Non seulement cette association encourage la pérennité des réseaux d'immigration clandestine, mais elle met en danger la vie de son équipage et de ses usagers. Mme la députée avait déjà interrogé le ministère sur les subventions publiques versées à cette association violant sciemment la loi (question écrite du 16 juillet 2019 n° 21513 à laquelle elle n'a pas eu de réponse). Elle lui demande s'il compte prendre quelque disposition pour mettre un terme à l'activité illégale de cette association.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-France Lorho](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31133

Rubrique : Immigration

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2020](#), page 4861

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)